

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **47 (1911)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

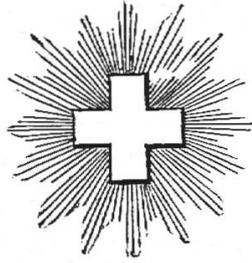
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

[XLVII^{me} ANNÉE

N^o 1.



LAUSANNE

7 janvier 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre d'Angleterre.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel. Thurgovie.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Aux lecteurs.* — *Simple leçons de choses.* — *Géographie locale.* — *Comptabilité.* — *Calcul oral.* — *Leçon d'orthographe.* — *Composition.*

LETTRE D'ANGLETERRE

L'école populaire à Londres.

Entre toutes les institutions philanthropiques, sociales ou éducatives qui, à Londres, luttent contre le plus hideux paupérisme, il faut citer en première ligne l'œuvre magnifique de l'école populaire. Ayant eu l'occasion de la voir sur le vif, j'intéresserai peut-être quelques abonnés de *l'Éducateur* en leur faisant part de mes observations.

Ce n'est qu'à partir de 1870 que le gouvernement anglais s'est occupé de l'éducation du peuple; jusqu'alors, les écoles étaient sous la direction de l'Église anglicane ou des nombreuses sectes religieuses. Ces écoles subsistent encore, à côté des classes officielles, et sont même, fait curieux à noter, subventionnées par le gouvernement qui se réserve un droit de contrôle sur elles. C'est le cas, par exemple, d'une importante école juive d'environ 3 000 élèves.

Le corps enseignant compte plus de 20 000 membres; à part cela il y a, disent les journaux, environ 4 000 instituteurs sans place — pour la plupart sans brevet. A la tête de cette organisation scolaire est un comité local de 50 membres, dont 9 dames (j'allais dire 9 suffragettes!). Chaque classe compte en moyenne 39 élèves et les absences ne s'élèvent qu'à 10 % (y compris les cas de mala-

die). L'école se tient à raison de 5 heures par jour, sauf le samedi qui est jour de congé.

Le matin, à 9 heures, les enfants se réunissent dans la cour de l'école et entrent deux à deux dans une vaste salle au centre du bâtiment. Aux parois sont suspendues des reproductions artistiques de quelques chefs-d'œuvre de la peinture moderne. Dans le fond, sur une petite estrade, une élève joue au piano une marche entraînante et le feu brille gaiement dans la cheminée. Après la prière et l'exécution d'un cantique accompagné au piano, chaque groupe se rend dans sa classe respective et les leçons commencent. Ce début fait une excellente impression et j'ai été particulièrement ravi, dans la suite, de constater l'importance donnée à la musique : à l'entrée et à la sortie des classes, quelques élèves, à tour de rôle, jouent au piano. Mais voici les tout petits à l'ouvrage; on les accepte depuis l'âge de 5 ans (ou 3 ans, sur demande spéciale). C'est l'école frœbelienne telle que nous la comprenons chez nous. Les classes sont très hautes, bien aérées, un bon feu dans la cheminée, les tables à deux places et garçons et filles parfaitement mélangés, même dans les classes d'élèves de 13 à 14 ans.

En calcul, les Anglais sont en général très habiles, leur système compliqué les obligeant à de fréquents exercices; d'une manière générale les méthodes se rapprochent beaucoup des nôtres. Chaque maître enseigne le dessin dans sa classe, mais les meilleurs élèves travaillent à part avec un maître spécial; la méthode employée est celle qui vient d'être introduite dans les classes primaires vaudoises: emploi du pinceau, ornementation d'après des motifs tirés de la nature, etc. Les résultats sont excellents. Les travaux manuels, menuiserie, puis métallurgie, sont enseignés également. Une grande importance est attribuée à la gymnastique et principalement aux jeux en plein air; des prix spéciaux sont délivrés aux classes ou aux élèves qui se sont distingués dans cette branche. Pour les filles, c'est la danse, le rythme et la joie! J'ai été frappé de voir l'importance qu'on donne à la danse et, dans une soirée scolaire, j'ai vu un groupe de fillettes exécuter les danses nationales anglaises d'une manière absolument impeccable. La leçon de chant se donne dans la grande salle où plusieurs classes

sont réunies ; des chœurs à 3 voix sont exécutés avec ensemble et un parfait sentiment des nuances.

Des soupes scolaires sont organisées pour enfants pauvres et la ville de Londres dépense à cet effet près de deux millions de francs annuellement sans compter les nombreux secours en vêtements qui sont distribués aux élèves nécessiteux. Les filles reçoivent des notions pratiques d'économie domestique. Il faut les voir, au nombre d'une vingtaine, dans la cuisine vaste et spacieuse où une jeune et accorte maîtresse de cuisine, en tablier blanc, très propre, leur montre comment on prépare une bonne soupe, du légume, de la viande et... des puddings ! Elles épluchent les légumes, surveillent le four d'où sort un alléchant parfum, font les nettoyages, apprenant ainsi tout ce que doit connaître une bonne femme de ménage. Elles reçoivent gratuitement une partie de ce qu'elles ont préparé et peuvent acheter le reste à peu de frais. La leçon pratique terminée, la maîtresse écrit au tableau la recette qui est soigneusement copiée dans un cahier spécial. Parfois les élèves reçoivent l'argent nécessaire et vont faire les emplettes elles-mêmes. Dans l'après midi, quand la cuisine est en ordre, elles passent à la blanchisserie et apprennent à laver et repasser le linge et les vêtements qu'elles peuvent apporter ou qu'on leur fournit.

Puis voici la navrante théorie des enfants estropiés ; ils ont leur classe à eux dans chaque groupe scolaire. Vu le danger de la circulation dans les rues, des voitures spéciales, à deux chevaux, cocher en tenue, gouvernante à l'intérieur, vont chercher les enfants à domicile, chaque matin, et les ramènent le soir. J'ai eu le plaisir d'assister à une distribution de prix dans cette école-là et de voir une exposition des objets confectionnés sous la direction des maîtresses.

Mais je crains d'avoir été trop long et je termine n'ayant décrit qu'une petite partie de ce qui se fait à Londres pour les enfants du pauvre. Des quelques visites que j'ai faites dans ces classes, je remporte un sentiment d'admiration pour tout ce que j'y ai vu et un profond respect pour ceux qui se dévouent si vaillamment et qui versent un peu de joie sur tant de misères et d'infortunes.

ANDRÉ PAILLARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Enseignement commercial.** — Un cours international d'expansion commerciale aura lieu à l'École des sciences économiques et politiques de l'Université de Londres, du 24 juillet au 12 août 1911.

Les pépinières forestières scolaires dans le canton de Vaud en 1909. — Le *Journal forestier suisse* publie « in extenso » dans une brochure de 5 pages l'intéressant rapport présenté en septembre dernier à la Société vaudoise des forestiers, par son président, M. Badoux, inspecteur forestier.

Il résulte de ce rapport que le nombre des pépinières scolaires, en diminution en 1908, a augmenté et s'élève aujourd'hui à 41. Deux nouvelles pépinières ont été créées à Villars-Bozon et à la Coudre. D'anciennes pépinières ont recommencé leur activité. D'autres enfin n'ont pas fourni de rapport ou ont été supprimées.

L'installation et la réussite des pépinières scolaires forestières ou autres se heurtent à des difficultés nombreuses : changements d'emplacement pour cause d'épuisement du sol ; mutations d'instituteurs surtout ; le nouvel arrivé, trop novice ou indifférent, laisse périliter une institution qui exige des aptitudes spéciales : le goût pour la campagne, les choses de la forêt et le travail en plein air ne s'imposent ni ne s'improvisent.

Le rapport de M. Badoux exprime son admiration aux instituteurs qui s'acquittent sans défaillance de leur tâche de directeurs de pépinières. Les rapports de MM. les inspecteurs forestiers sont à cet égard plutôt optimistes. Partout on signale un intérêt nouveau. En 1910, Blonay et Corcelles, près Payerne, ont suivi le mouvement. La commune du Châtelard-Montreux a prévu un terrain aux Avants, autour du nouveau collège en construction.

L'étendue des pépinières forestières scolaires a augmenté en 1909 de 22,16 ares. Elle était en 1908 de 235,12 ares. La moyenne actuelle est de 5,73 ares. Le rapporteur s'élève avec raison contre la trop grande superficie donnée à quelques installations. La pépinière forestière scolaire doit remplir cette condition primordiale : être créée en vue de l'instruction forestière pratique des enfants. En aucun cas, elle ne saurait devenir une entreprise commerciale, et c'est là précisément un obstacle signalé par M. Badoux. Plusieurs instituteurs refusent de se prêter à ce rôle et de faire concurrence aux pépiniéristes de profession.

A Rossinière, on a tourné la difficulté en établissant une des pépinières forestières communales à côté du collège, et c'est là qu'a été réservé l'emplacement de la pépinière proprement scolaire. La plus grande partie du terrain est affecté à la production des plants sous la direction du garde de triage, mais une autre partie sert aux semis et aux repiquages de l'école et devient ainsi un champ précieux d'études et de leçons de choses. De la sorte le côté éducatif prime le côté mercantile. Le type réalisé à Rossinière est, dit M. Badoux, l'idéal de la pépinière scolaire.

Il a été semé pour 71,6 kg. de résineux, et 32,9 kg. de feuillus, soit un total de 104,5 kg. de graines forestières. Le rapporteur rompt ici une lance en faveur

du sapin blanc trop délaissé au profit de l'épicéa. Ce dernier entre pour 33 % dans les semis de résineux, ce qui est encore trop.

Les plants extraits, dont 64 700 pour l'épicéa (79 %), et 700 seulement pour le sapin blanc montrent cette préférence injustifiée. Au total 81 970 plants ont été repiqués pour être mis en place dans le courant de l'année 1909, dont 71 615 résineux et 10 355 feuillus. Les repiquages proprement dits se sont élevés à 271 840 plants, en augmentation sur 1908 de 0,6 %. On signale avec satisfaction l'augmentation de feuillus qui passent de 7,4 à 12,6 %.

Le nombre des jeunes pépiniéristes est évalué approximativement à 920. Les rapports ne sont pas assez explicites sur ce point, ainsi que sur le temps consacré à la pépinière scolaire et on souhaite qu'à l'avenir les données soient plus complètes.

On ne saurait que se réjouir de voir en léger progrès les pépinières scolaires forestières et d'apprendre qu'un nombre toujours croissant de maîtres et d'élèves collaborent à cette belle œuvre du reboisement de nos forêts, à laquelle travaillent également avec intelligence et dévouement l'Etat et la Société vaudoise des forestiers. Si elle ne fait pas, comme le dit notre judicieux rapporteur, des bonds en avant vertigineux, elle n'en va pas moins son chemin tranquillement et sûrement.

H. GAILLOZ.

**** Nécrologie.** — A Bex, le 9 décembre, est décédé, à l'âge de 60 ans, M. Jules Chevalley, professeur, directeur du Collège industriel mixte de Bex. Il avait été nommé en 1890 professeur au Collège et avait succédé, en 1906, à M. Frossard, comme directeur. Il laisse le souvenir d'un éducateur de grand mérite, d'un homme d'une grande intelligence alliée à une rare bonté de cœur.

† **Georges Henry.** — Mercredi 22 décembre dernier, un cortège de parents et d'amis accompagnait à sa dernière demeure le corps de Georges Henry, élève de seconde classe de l'École normale.

Depuis une année, la maladie ne lui avait pas laissé une heure de répit et l'avait obligé d'interrompre souvent ses études. A vingt ans, elle l'a enlevé à l'affection de ses parents.

Sur le bord de la tombe ouverte, M. Guex a dit le chagrin que lui cause la mort du bon élève que fut toujours G. Henry. Puis ses camarades de classe ont exécuté le beau chœur de Naumann : « Ah ! dans le sein de ton Père, — Qu'il t'est doux de t'endormir... », chœur dont toutes les paroles conviennent si bien au chrétien qu'était Georges Henry.

M. le pasteur Savary a parlé ensuite de toutes les espérances qui s'évanouissaient dans ce tombeau.

Une prière, dans laquelle M. Savary a demandé des consolations pour les parents si affligés, a terminé la triste cérémonie.

E. J.

**** Ecole normale.** — La séance dite « des concours » a eu lieu le vendredi 23 décembre dernier. Elle a été agrémentée par diverses productions des élèves et entre autres par des chants dirigés par M. Troyon et par un morceau de violon, magistralement exécuté par les meilleurs élèves des classes de M. Gerber. Voici la liste des récompenses accordées :

Histoire biblique. Marcel Dorier, prix 40 francs. — *Pédagogie.* Henri Mayor,

prix 35 fr. Gustave Cornaz, p. 40 fr. — *Français*. Victor Goy, p. 40 fr. Gustave Cornaz, accessit 30 fr. Henri Mayor, p. 40 fr. — *Mathématiques*. Jules Martin, p. 50 fr. Henry Mayor, p. 45 fr. Louis Gillabert, a. 25 fr. Marius Chamot, a. 20 fr. Gustave Cornaz, a. 25 fr. René Corbaz, p. 30 fr. Paul Michoud, p. 35 fr. René Morerod, p. 35 fr. — *Allemand*. Charles Benoit, p. 40 fr. Edouard Nicod, p. 35 fr. Marcel Gardel, p. 25 fr. Alfred André, a. 15 fr. Paul Leresche, a. 10 fr. — *Histoire*. Robert Dériaz, p. 50 fr. William Henchoz, a. 20 fr. — *Géographie*. Oscar Raccourcier, p. 40 fr. — *Sciences physiques et naturelles*. Maurice Bérard, p. 40 fr. Paul Rousseil, p. 35 fr. — *Cosmographie*. Alexis Porchet, p. 35 fr. — *Dessin*. Charles Martin, p. 40 fr. William Merminod, p. 35 fr. Marcel Dorier, p. 30 fr. Robert Monod, p. 30 fr. William Tharin, p. 25 fr. Ernest Vallon, a. 15 fr. — *Calligraphie*. Adrien Barbey, p. 50 fr. Marcel Dorier, p. 35 fr. — *Chant*. Henri Mayor, p. 45 fr. — *Violon*. Robert Dériaz, p. 30 fr. Paul Bassin, p. 35 fr. Georges Blanc, p. 25 fr. et Charles Benoit, prix 50 francs.

NEUCHÂTEL. — L'« école nouvelle » de Boudry. — Un bâtiment ancien déjà, mais entretenu, avec soin, un autre bâtiment tout neuf, coquet, à l'air hospitalier, un jardin aux sentiers capricieux, des arbres au feuillage touffu, de larges pelouses, de coquets massifs de fleurs, voilà l'institution Mayor; un troisième bâtiment, villa confortable, abrite l'« école nouvelle ». De longue date, on connaissait en Suisse romande, l'institution que M. Albert Muller fondait en 1874; sous sa direction habile et entendue, le pensionnat prospérait tant et si bien que plus d'un millier d'élèves passaient pas ses classes de 1874 à 1910, date à laquelle M. Paul Mayor reprenait la propriété et la direction de l'établissement et y ouvrait simultanément une école nouvelle (Landerziehungsheim) et une « Institution commerciale de Jeunes gens ».

M. Mayor a suivi de près le développement des écoles nouvelles dans d'autres pays et applique chez lui les principes nouveaux avec beaucoup de succès, pour autant qu'on peut en juger après six mois d'application.

C'est avec grand plaisir que j'ai passé quelques heures dans cette école et la bonne connaissance que j'ai pu faire avec les méthodes employées, avec le corps enseignant, m'ont formé une excellente opinion de cette école où le souci de l'intuition appliquée le plus possible rend les élèves aptes à faire de sérieux progrès en maintenant leur intérêt en éveil. Il faut à ces écoles nouvelles un corps enseignant particulièrement capable et averti et à ce point de vue l'école nouvelle du canton de Neuchâtel peut être assurée du succès, avec son personnel choisi dont la plupart des membres se sont consacrés uniquement à cet enseignement spécial. J'ai vu, entre plusieurs autres, une classe de huit élèves dont aucun ne savait la première notion d'allemand il y a trois mois et c'était plaisir que de les entendre conserver simplement, mais justement, avec intelligence avec leur maître, M. Raschig. La leçon de choses semble être la préoccupation maîtresse de ce corps enseignant et les promenades et exercices physiques occupant tous les après midi tendent à la préparation de ces leçons de choses.

En outre, pas de classe fixe. Le personnel enseignant est suffisamment nombreux, une douzaine de personnes, pour permettre l'organisation de classes mobiles. Tel élève, âgé de treize ans, très faible en arithmétique suit les leçons de

cette branche avec des camarades de dix ans. Tel autre enfant brouillé avec l'orthographe voit le nombre des heures consacrées à cette branche notablement augmenté. J'ai remarqué, en outre, combien on cherchait à faire définir les élèves, et à les faire trouver eux-mêmes les définitions.

Ce qui charme et qui attire dans cette école, c'est l'atmosphère de « home » qu'on y respire, c'est l'esprit de famille qui règne et c'est une discipline toute de bonne volonté, de complaisance, d'amitié réciproque qui se constate pendant et en dehors des heures d'études.

L'école nouvelle — est-il besoin de le dire dans un journal pédagogique — poursuit aussi le développement corporel de ses élèves en faisant une grande place à l'éducation physique et c'est une série de visages pleins de santé qu'on y voit. Les dépendances et dégagements très vastes de l'école permettent aux enfants une vie libre autant qu'en pleine campagne.

Dès huit ans, les élèves entrent à l'école nouvelle et les programmes sont établis de telle façon qu'ils peuvent arriver à l'obtention du baccalauréat ès lettres ou ès sciences, ou du diplôme supérieur de commerce.

Dès 7 heures du matin, a lieu le lever, puis, après de 7 h. $\frac{1}{2}$ à 8 h. les élèves se livrent à des exercices physiques, course, gymnastique, jeux de force et d'adresse. Après le déjeuner, on donne la première leçon qui dure demi-heure suivie d'une récréation d'un quart d'heure. Après quoi, la deuxième leçon, de 45 minutes occupe les élèves. C'est à la suite de cette leçon qu'une nouvelle récréation de 15 minutes est accordée pendant laquelle les enfants prennent une collation de lait et de pain. Suit une troisième leçon de 45 minutes aussi, après quoi on se livre encore à des exercices physiques divers toujours dirigés par un des maîtres. Enfin une quatrième leçon de 30 minutes précède le dîner.

L'après-midi se passe jusqu'à 4 heures en travaux manuels, études scientifiques en plein air, sports, jeux; et, à 4 heures, nouvelle collation de grands bols de lait fleuris qui disparaissent dans ces jeunes estomacs avec une belle rapidité. Vient ensuite jusqu'à 6 heures la préparation des devoirs. De 7 heures à 8 $\frac{1}{2}$ h. enfin, on s'occupe de musique, de jeux en commun, de causeries littéraires pour terminer la soirée par une réunion de tous les élèves où lecture est faite d'une œuvre de haute portée morale.

En résumé, situation très heureuse, locaux à la hauteur des exigences modernes, des directeurs, M. et Mme Paul Mayor-Muller, s'occupant de très près de tous les détails, un corps enseignant de spécialistes dont quelques-uns ont déjà une longue pratique, des méthodes aptes à produire de bons résultats, des classes mobiles fort peu nombreuses en effectif d'élèves. Voilà l'école nouvelle du canton de Neuchâtel. Elle compte déjà avec l'institution commerciale plus de cinquante élèves et semble prendre rang parmi les plus importantes de ce genre en Suisse romande. Souhaitons-lui d'heureuses destinées et de prendre place au nombre des écoles qui contribuent à perfectionner toujours la science noble et belle, mais ardue et pleine de difficultés de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse.

L. Q.

THURGOVIE. — Le Grand Conseil du canton de *Thurgovie* a accordé un crédit supplémentaire de 107000 fr. pour constructions scolaires, et un

autre de 30 000 fr. pour de nouveaux postes d'instituteurs. Ces deux dépenses sont la conséquence naturelle du fait que, dans bon nombre de communes, on s'est efforcé d'abaisser le maximum du nombre des élèves par classe. De là le besoin de nouveaux locaux et de nouveaux maîtres. En outre, les communes qui se décident à faire construire un nouveau bâtiment d'école, envisageant l'avenir et tenant compte de l'augmentation constante de la population, ne peuvent pas être blâmées si elles dépassent les limites des besoins du moment actuel. Y.

BIBLIOGRAPHIE

Les Petits Colons du Jura, par J. Carmagnola-Richard. — J. H. Jeheber, éditeur, Genève.

Joli volume destiné à la jeunesse, et qui nous paraît tout désigné comme étrenne de fin d'année.

Il s'agit des faits et gestes d'une colonie de petits Genevois en vacances dans un village du Jura, dont ils apprécient la vie simple et gaie.

Cet ouvrage excellent procurera des heures charmantes aux lecteurs, d'autant plus qu'il est joliment illustré de 34 vignettes, imprimé sur de beau papier, ce qui ne peut nuire en aucune façon. D.

Ma jolie bibliothèque. — La société d'édition Atar, de Genève, a eu l'heureuse idée de publier, sous ce titre, toute une série de charmants livres pour la jeunesse. Cette collection, à 3 fr. 50, très bien reliée, illustrée de vignettes originales et d'un joli dessin, comprend déjà une douzaine de volumes, que l'on peut mettre en toute confiance entre les mains des enfants. Même les grandes personnes y prendront plaisir.

Le dernier de la série *Au grand air*, histoires d'animaux, par A. et L. Corbaz, se recommande comme ouvrage d'étrennes.

Une nuit de Noël sur la glace. — *On l'appellera admirable*. — *Le Noël du vieux bûcheron*. — *Dans la mansarde*. — Traduits de l'allemand par Mme S. Märky-Richard.

Charmants récits de Noël, qui feront la joie des enfants. Félicitons l'éditeur, M. J.-H. Jeheber, qui met ces brochures en vente au prix de 15 ct. la brochure.

Mon précepteur Français. — Edition Atar, Genève.

Sorte de jeu de l'oie, qui amusera les enfants tout en leur apprenant le français. À recommander surtout aux petits étrangers apprenant la langue.

La famille Pfwffling. — Par Agnès Sapper. — Traduit de l'allemand par H. A., Genève. Editeur, J.-H. Jeheber. — Prix fr. 2.50.

Histoire attachante d'une famille nombreuse, élevée par la force des choses, en toute simplicité et toute sérénité. Dans ce milieu sans prétention règnent la confiance et la bonne humeur au travers de circonstances extérieures souvent voisines de la gêne. Philosophie paisible qui permet d'affronter chaque jour des privations de toutes sortes. Bonne leçon à méditer.

Recu : Colonie agricole et professionnelle de la Suisse romande. Serix, près Oron (Vaud). 47^e Rapport 1909-10.

PARTIE PRATIQUE

A MES COLLÈGUES.

Chargé par M. le Rédacteur en chef de diriger, dès ce jour, la partie pratique de *l'Éducateur*, je crois utile d'exposer ici, en quelques lignes, dans quel esprit j'entends entreprendre le travail que l'on a bien voulu me confier.

M'inspirant de l'exemple de M. U. Briod, mon prédécesseur, je m'efforcerai de faciliter, dans la mesure du possible, la tâche parfois si ardue du corps enseignant. Par quelques leçons-types et des conseils pratiques, je chercherai à venir en aide aux débutants dans le dur apprentissage de la direction d'une classe. Par des matériaux nombreux et variés, se rapportant à toutes les branches du programme scolaire et à tous les degrés de l'enseignement primaire, notre Journal continuera à être une véritable source de renseignements où pourront largement puiser tous les intéressés. Le relevé des sujets d'examen donnés dans les différents établissements d'instruction primaire et écoles normales de notre pays romand, permettront à maîtres et élèves de se rendre compte de ce qui est exigé dans les épreuves annuelles. Des discussions nourries, sur tel ou tel point du programme, mais seulement en ce qui concerne la méthode, et sur les meilleurs moyens à employer pour arriver à des résultats satisfaisants tant en instruction qu'en éducation, apporteront un peu de vie et rompront la monotonie qu'engendre la répétition d'exercices toujours semblables.

Pour remplir ce programme, je dois pouvoir compter sur le concours de nombreux auxiliaires. Il faut que de fidèles et dévoués collaborateurs appartenant à nos différents cantons romands et à tous les degrés de l'enseignement primaire, des classes enfantines aux classes primaires supérieures, apportent au Journal le résumé de leurs meilleures leçons, le fruit de leurs études et de leurs travaux. C'est donc un appel chaleureux que j'adresse à tous nos abonnés pour qu'ils continuent à être ou qu'ils deviennent les collaborateurs de *l'Éducateur*.

Ce n'est pas à dire cependant que la partie pratique publiera tout ce qui pourrait lui être adressé. Tout en usant de la plus

grande tolérance, elle continuera à s'inspirer des principes de pédagogie éducative que *l'Éducateur* a toujours défendus et à rester dans le cadre tracé par nos programmes scolaires. Malgré ou plutôt grâce à cette restriction, notre organe restera le véritable Journal de tous.

Je tiendrai compte de toutes les observations et critiques que le corps enseignant voudra bien me communiquer et ferai mon possible pour conserver à notre Journal toutes les sympathies qu'il a su acquérir et lui en créer quelques nouvelles.

J'apporterai à la réussite de cette entreprise, à défaut d'autres qualités, un travail consciencieux et l'expérience que procurent plus de vingt ans d'enseignement dont dix passées à la direction d'une classe comprenant des élèves de six à seize ans. Mon ambition sera pleinement satisfaite si je puis rendre quelques services à mes collègues et ajouter un sillon utile à ceux si féconds tracés par mes devanciers dans le beau champ de l'instruction populaire.

Julien MAGNIN, instituteur.

Degré inférieur.

Simplex leçons de choses.

Introduction. — Lorsque les tout jeunes enfants, ceux de six et sept ans franchissent pour la première fois le seuil de l'école, nous ne tardons pas à nous apercevoir, nous, institutrices ou instituteurs, qui essayons de scruter ces naissantes intelligences, que ces enfants connaissent déjà beaucoup de choses, mais qu'ils les connaissent mal, d'une façon très superficielle. Leur vie antérieure, passée tout entière dans la maison paternelle ou ses abords, leur a fait prendre contact avec une foule de personnes, d'animaux et d'objets divers. Leurs expériences personnelles et les exemples qu'ils ont eu sous les yeux en les faisant assister aux travaux domestiques, agricoles ou industriels les ont renseignés déjà sur l'utilité de beaucoup de meubles, d'outils, d'ustensiles nombreux et divers.

Mais ces connaissances qu'ils possèdent sont vagues et confuses. Ils sentent les choses, les comprennent, les apprécient déjà, sans pouvoir exprimer leurs impressions par des phrases claires et définies. Ils ne nous font part de leurs idées que par des mots décousus, impropres quelquefois, non français, non corrects souvent, entachés de locutions vicieuses ou locales.

A nous de mettre de l'ordre dans les idées. A nous de préciser les expressions à employer. A nous de former et d'épurer le langage de nos petits écoliers. A nous d'enrichir le vocabulaire de ces enfants de mots corrects, purs et justes. A nous aussi de mettre dans les jeunes intelligences de nobles sentiments: reconnais-

sance envers le Créateur ; amour du sol natal ; tendresse pour les parents ; pitié pour les infirmes, les pauvres, les malheureux, pardon des injures, etc., etc.

C'est cette tâche que nous accomplissons lorsque tout d'abord nous donnons à nos enfants ce que nous appelons dans notre langage pédagogique « *une leçon de choses* ». Nous formons ensuite le cœur par le récit ou le tableau de faits moraux qui peuvent inciter l'enfant à suivre l'exemple des héros exaltés à son oreille.

De nos leçons de choses, l'enfant retire double profit : connaissances acquises d'abord en ce qui concerne l'objet même de la leçon ; connaissances grammaticales ensuite, puisque l'enfant apprendra la figure, c'est-à-dire l'orthographe des mots nouveaux, qu'on placera sous ses yeux, qu'on lui fera écrire, épeler et apprendre.

Il paraît tout naturel que les premiers sujets choisis comme leçons de choses le soient parmi les objets que nous avons sous les yeux au moment de la leçon initiale ; ceux qui sont en la possession immédiate de l'enfant, à la portée de sa main : ardoise, crayon, plume, encrier, livre, cahier, etc. De l'école, l'enfant passe à la maison paternelle. Qu'y voit-il ? Des ustensiles : tasse, pot, assiette, verre, carafe, casserole, seau, etc. ; des meubles : table, chaise, lit, armoire, canapé, fauteuil. L'enfant parcourt le verger et en savoure les fruits : cerise, prune, poire, pomme, noix. Il respire les fleurs du jardin et en forme d'odorants bouquets : violette, pensée, œillet, rose, iris, lis, etc. Il contemple tour à tour les arbres fruitiers, ceux qui entourent la maison de leur ombre ou ceux qui s'élèvent majestueusement dans la forêt : pommier, poirier, prunier ; tilleul, platane, marronnier ; sapin, chêne, hêtre. — L'enfant fait aussi connaissance dans la maison de ses parents ou dans l'atelier de son père avec tous les outils nécessaires au travail de l'homme. Il apprend à connaître tous les animaux utiles dont nous nous sommes entourés pour en retirer profit, comme il apprend à lutter contre ceux qui sont nuisibles.

Notre jeune écolier a donc déjà une foule de notions sur une quantité de sujets, que nous traiterons les uns après les autres avec ordre et clarté. Par des séries successives et raisonnées, nous arriverons à parcourir notre programme et à développer considérablement l'intelligence des écoliers à nous confiés.

Pour que nos leçons soient vraiment profitables, n'oublions pas ces principes importants :

1^o Peu, mais bien ! Que nos leçons soient courtes, mais très claires. Phrases simples, nettes, précises, faciles à retenir. Ne chargeons pas la mémoire, mais exigeons d'elle qu'elle retienne bien ce qu'on lui a confié.

2^o Pour bien graver chaque genre de leçons, procédons comme nous l'avons dit par séries de sujets : exemple ; quatre objets d'école, quatre meubles, quatre ustensiles, quatre arbres, quatre fruits, quatre fleurs. Nous choisissons ce nombre quatre, car il représente les quatre semaines ou le mois durant lequel nous traiterons des sujets identiques, parents entre eux par l'espèce.

3^o Que nos phrases soient méthodiques, semblables pour les sujets de la même série. Un sujet traité aidera à l'étude du sujet suivant. A force de creuser et de recréuser le sillon, il en restera quelque trace. Le jeune enfant ne peut improviser et nous donner du style varié et fleuri ; il ne sait que ce qu'on lui a appris ;

et il ne peut apprendre que lorsqu'on lui fait répéter beaucoup. Il apprendra surtout de cette façon à mettre de l'ordre dans l'énonciation des idées, ce qui est une des qualités nécessaires pour la composition.

Pour mettre en corrélation l'étude de la composition et celle de l'orthographe et de la grammaire, l'on extraira de la leçon de choses quelques phrases très faciles dont on se servira comme dictées et qui apprendront à l'enfant à connaître les noms, les qualificatifs, les pronoms, les verbes, ainsi que les diverses règles d'accord qui règnent entre ces parties du discours.

Nous allons donc offrir à nos chers collègues de modestes leçons de choses, destinées au degré inférieur de nos écoles primaires. Nous prions chacun d'accueillir ces petits travaux avec bienveillance; ils ont été préparés avec le désir d'être utile à chacun, grands et petits, maîtres et élèves. — Chaque leçon de choses sera suivie de la dictée qui s'y rattache. C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés inférieur, moyen et supérieur.

GÉOGRAPHIE LOCALE

Recensement.

Avec les renseignements fournis par le dernier recensement fédéral, on peut préparer une excellente leçon de géographie locale.

Le résumé de la leçon sera recopié dans le cahier mensuel. En notant ainsi les faits intéressants, les élèves s'habituent à écrire une chronique locale qu'ils auront ensuite plaisir à consulter.

Causerie. — Les localités purement agricoles ont moins d'habitants qu'il y a dix ans. On quitte la campagne pour la ville ou pour se rapprocher des fabriques et des usines. — Nombre toujours plus restreint des bourgeois domiciliés dans leur commune d'origine. — Invasion des étrangers: Allemands, Italiens, Français, etc. — Progrès du catholicisme. — Aimons notre village; ne le quittons point: *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras!*

Nota. — Prendre le tableau du recensement, quand il aura paru, et faire corriger les chiffres des populations indiqués dans les manuels de géographie. Noter en chiffres ronds: Vaud 320 000 hab.; Lausanne 70 000; Ecublens 1000, etc.

L.-J. MAGNIN.

Degré supérieur.

COMPTABILITÉ

Le Budget.

Le budget est un compte approximatif des recettes et des dépenses établi à l'avance pour l'année à venir. Les particuliers comme les Etats et les communes doivent connaître leurs recettes probables afin de savoir ce qu'ils peuvent raisonnablement dépenser. Pour les uns comme pour les autres, les dépenses doivent toujours être proportionnées aux recettes. Si les dépenses ne sont pas ordonnées et endiguées, elles ont des chances de dépasser les recettes et d'amener la gêne,

même dans un ménage à ressources abondantes. Un budget soigneusement établi et rigoureusement suivi empêche le gaspillage et favorise l'économie par la suppression des petites dépenses inutiles.

Sujets de composition et modèles d'écriture.

Suivant ta bourse, gouverne ta bouche.

Dépense un sou de moins que ce que tu gagnes

Le chemin de la fortune s'appelle : Travail et épargne.

Budget de ménage.

Etablissez le budget d'un bon ouvrier menuisier, chef d'une famille 5 personnes (père, mère, trois enfants de 15, 9 et 7 ans), et indiquez ce qu'il peut dépenser par an, par mois et par jour pour chacun des différents postes de l'entretien de son ménage.

Le père travaille 305 jours par an et gagne en moyenne fr. 7,20 par journée de travail. La mère fait de petits travaux de couture rapportant environ fr. 80 annuellement. Un modeste capital de fr. 1850, fruit des économies précédentes, est placé à 4 %. Des recettes diverses pour le travail supplémentaire, gain des enfants, etc., s'élèvent, bon an mal an, à fr. 50.

Les dépenses prévues doivent se calculer en % des recettes totales, comme suit : nourriture 45 % ; loyer 20 % ; vêtements 12 1/2 % ; assurances diverses 3 % ; impôts, contributions, journaux 2 1/2 % ; chauffage et éclairage 5 % ; frais de maladie 4 % ; épargne 6 % ; imprévu 2 %.

Nota. — En conservant le même barème pour la répartition des dépenses, mais en modifiant le total des recettes, on peut varier à l'infini les exercices d'application et préparer des budgets de ménage en rapport avec le milieu social dans lequel vivent nos élèves.

BUDGET

Famille d'un ouvrier menuisier.

A. RECETTES.

	Fr. Ct.
1. Salaire : 305 journées de travail à fr. 7,20	2196 —
2. Gain de la mère, travail de couture	80 —
3. Intérêts de quelques économies fr. 1850 à 4 %	74 —
4. Recettes diverses, travail supplémentaire, gain des enfants, etc.	50 —
Total des recettes	<u>2400 —</u>

B. DÉPENSES

	<i>par jour par mois par an</i>		
	F. C.	F. C.	F. C.
1. Nourriture : 45 % des recettes	3 —	90 —	1080 —
2. Loyer : 20 %	1 33	40 —	480 —
3. Vêtements : 12 1/2 %	0 83	25 —	300 —
4. Assurances : 3 %	0 20	6 —	72 —
A reporter	<u>5 36</u>	<u>161 —</u>	<u>1932 —</u>

	<i>par jour</i>	<i>par mois.</i>	<i>par an</i>
Report	5 36	161 —	1932 —
5. Impôts, etc. : 2 1/2 ‰	0 17	5 —	60 —
6. Chauffage, etc. : 5 ‰	0 33	10 —	120 —
7. Frais de maladie : 4 ‰	0 27	8 —	96 —
8. Epargne : 6 ‰	0 40	12 —	144 —
9. Imprévu : 2 ‰	0 13	4 —	48 —
Total des dépenses	6 66	200 —	2400 —

CALCUL ORAL

Calcul ‰.

1. Calculez le :

a) 7 ‰ de fr. 9000 (fr. 63)	b) 1/2 ‰ de fr. 7 000 (fr. 3,50)
2 ‰ — 1800 (fr. 3,60)	3/4 ‰ — 1 200 (fr. 9.—)
8 ‰ — 650 (fr. 5,20)	0,8 ‰ — 4 000 (fr. 3,20)
3 ‰ — 2700 (fr. 8,10)	0,9 ‰ — 700 (fr. 0,63)
c) 12 ‰ de fr. 8 000 (fr. 96)	d) 300 ‰ de fr. 2 500 (fr. 750)
20 ‰ — 15 000 (fr. 300)	450 ‰ — 6 000 (fr. 2 700)
60 ‰ — 3 200 (fr. 192)	625 ‰ — 40 000 (fr. 25 000)
48 ‰ — 500 (fr. 24)	720 ‰ — 5 000 (fr. 3 600)

2. Pour un bâtiment taxé fr. 27 000, on paye une prime d'assurance de 1 1/5 ‰. Combien ?
(1 1/5 × fr. 27 = fr. 32,40.)

3. La population d'une ville de 12 000 habitants a augmenté de 15 ‰ en une année. Quelle est sa population ?
(12180)

4. Un paysan assure contre la grêle ses récoltes taxées fr. 4800 ; la prime est de 12 1/2 ‰. Combien paye-t-il ?
(12 1/2 ‰ = 1/80 de fr. 4800 = 1/8 de fr. 480 = fr. 60.)

5. Combien paye-t-on ‰, lorsque l'on a :

<i>Capital</i>	<i>Prime</i>	<i>Capital</i>	<i>Prime</i>
a) Fr. 6 000	Fr. 18 (3 ‰)	b) Fr. 5 000	Fr. 2,50 (1/2 ‰)
» 9 000	» 21 (2 1/3 ‰)	» 6 000	» 1,50 (1/4 ‰)
» 13 000	» 52 (4 ‰)	» 15 000	» 22,50 (1 1/2 ‰)
» 8 000	» 60 (7 1/2 ‰)	» 9 000	» 22,50 (2 1/2 ‰)
c) Fr. 7 000	Fr. 105 (15 ‰)	d) Fr. 5 000	Fr. 1500 (300 ‰)
» 8 000	» 360 (45 ‰)	» 7 000	» 840 (120 ‰)
» 24 000	» 720 (30 ‰)	» 2 000	» 750 (375 ‰)
» 4 000	» 300 (75 ‰)	» 25 000	» 15 000 (600 ‰)

6. Un père de famille a contracté une assurance sur la vie de fr. 6000 pour laquelle il paye fr. 150 de prime annuelle. Combien ‰ ?
(25 ‰)

7. Entre les gares de Brienz et de Thoune, l'Aar a un parcours de 5 km. Quelle est sa pente ‰, le premier de ces lacs étant à 566 mètres d'altitude, le deuxième à 560 mètres ?
(Sur 5 km. = 6 m. ; sur 1 km. = 1,2 = 1,2 ‰.)

8. Une marchandise est assurée contre l'incendie pour fr. 25 000. La prime à payer est de fr. 62,50 par an. Combien paye-t-on ‰ ?

(Fr. 62,5 : 25 ou fr. 62,5 × 4 = 250 : 100 = 2 1/2 ‰.)

9. Quelle est la valeur assurée, si l'on a :

‰	Prime	‰	Prime
a) 7 ‰	fr. 42 (fr. 6 000)	b) 1/2 ‰	fr. 7 (fr. 14 000)
3 ‰	fr. 28,50 (fr. 9 500)	3/4 ‰	fr. 1,80 (fr. 2 400)
9 ‰	fr. 108 (fr. 12 000)	0,3 ‰	fr. 2,10 (fr. 7 000)
8 ‰	fr. 200 (fr. 25 000)	0,7 ‰	fr. 35 (fr. 50 000)
c) 14 ‰	fr. 56 (fr. 4 000)	d) 900 ‰	fr. 6300 (fr. 7 000)
70 ‰	fr. 105 (fr. 1 500)	125 ‰	fr. 1000 (fr. 8 000)
32 ‰	fr. 160 (fr. 5 000)	700 ‰	fr. 910 (fr. 1 300)
24 ‰	fr. 720 (fr. 30 000)	180 ‰	fr. 7200 (fr. 40 000)

10. Un paysan a assuré ses récoltes contre la grêle ; à raison de 8 ‰, il paye fr. 19,20 de prime. A quelle somme ses récoltes sont-elles taxées ?

(8 ‰ = fr. 19,20 ; 1 ‰ = fr. 2,40 ; 1000 ‰ = fr. 2400.)

11. Au taux de 2 1/2 ‰, un particulier paye fr. 120 d'impôt mobilier. Quel est le montant de sa fortune mobilière ?

(fr. 48 000.)

J. S. et E. B.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

LEÇON D'ORTHOGRAPHE

Le noyer.

Introduction : Présenter Tolstoï, donner une idée de l'œuvre sociale qui était son rêve, du but qu'il se proposait et du résultat obtenu.

Vocabulaire : Conter, légende, exhumer, invoquer, indélébile, remords, aberration, Sébastopol, bastion, assigner, verste, zone, éminence, brassé, circonférence, servant, abattre séculaire.

(Expliquer ces mots, soit au point de vue de l'orthographe, soit au point de vue du sens ; en chercher, suivant le cas, les homonymes, les synonymes ou les paronymes.)

Texte : Un soir d'hiver, nous étions rassemblés dans la grande salle à manger autour de Tolstoï qui avait accoutumé, après le repas, de nous conter soit une histoire de sa jeunesse, soit une vieille légende exhumée d'un livre ancien.

Nous aimions cette heure entre toutes pour le charme poétique dont l'ornait la parole du maître, tandis qu'au dehors la bise faisait rage et que la neige tourbillonnait sous le ciel noir.

L'un de nous ayant forcé le comte d'évoquer, une fois encore, la campagne de Crimée à laquelle il prit part, Tolstoï répondit, après un court instant de réflexion :

« Volontiers. Cette guerre m'a laissé des souvenirs impérissables. J'étais jeune alors et dans l'âme des jeunes gens les spectacles de l'univers se gravent en traits indélébiles. Le fait que je vais vous retracer n'est pas sans m'avoir laissé quelque

remords. Et pourtant, il s'agit moins d'une mauvaise action que d'une subite aberration, somme toute, pardonnable.

» Nous étions alors sous Sébastopol. Je me trouvais au quatrième bastion lorsqu'on me nomma, je ne sais trop pourquoi, chef d'une demi-batterie de montagne. A la tête de mes hommes, j'allai prendre possession du poste qui m'était assigné, à plusieurs verstes du champ de bataille, hors de la zone battue par le feu de l'ennemi. Nous plaçâmes nos canons sur une éminence voisine, prêts à tirer. Tout à coup, au moment de donner un ordre, j'aperçus derrière moi un magnifique noyer dont le tronc avait au moins une brasse de circonférence. Il ne pouvait gêner en aucune façon notre tir. D'ailleurs, j'étais certain qu'à la distance où nous nous trouvions, nous n'aurions pas l'occasion de brûler notre poudre. Mais l'orgueil du chef parla plus haut que la simple raison. Je voulais exercer mon autorité et j'ordonnai à trois servants d'abattre l'arbre séculaire. Mes hommes m'obéirent... Hélas ! je n'ai pas encore pu oublier ce noyer ! »

Et Tolstoï se plongea dans une profonde rêverie.

(Tiré de *Tolstoï intime*, de Serge Persky.)

Grammaire : Ce texte peut être utilisé pour une leçon de récapitulation sur les trois voix du verbe transitif, sur le verbe intransitif et impersonnel. Toutes ces formes y sont représentées.

Blanche MAYOR.

Morale : Quel est le sentiment qui a poussé Tolstoï à faire abattre ce noyer ?

COMPOSITION

L'honneur chez l'écolier.

Sommaire : I. Présenter le mot honneur dans le sens de loyauté, probité ; faire ressortir l'importance de l'honneur dans les différentes circonstances de la vie et dans les diverses classes de la société. A l'école, non seulement l'enfant acquiert l'instruction, mais forme son caractère ; mille tentations se présentent à lui dans lesquelles son honneur peut sombrer. Il faut qu'il apprenne à les reconnaître et à les vaincre.

II. Illustrer ce sujet par un récit emprunté à la vie de l'écolier ; inviter l'élève à ne pas le tirer de ses lectures, mais de ses expériences ou de ses observations.

P. S. La correction de cette composition présente, ce qui, certes, est rarement le cas, un très réel intérêt pour le maître. Après lecture d'une trentaine de travaux, il reste consterné de tous les actes de déloyauté, petits en apparence, graves quand même, que commettent les enfants. La plupart d'entre eux illustrent leur sujet par le récit d'une tromperie, et l'acte de probité consiste dans l'aveu de la faute, ce qui leur coûte des efforts indicibles, mais qu'ils considèrent comme *super-méritoires*. Quelques rares élèves seulement trouvent un véritable acte d'honneur à raconter.

Blanche MAYOR.

La correspondance concernant la partie pratique de « l'Éducateur » doit être adressée à M. Julien Magnin, instituteur, à Lausanne, Avenue d'Echallens, n° 30.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Augmentations de traitements pour années de service

Les augmentations dues au **personnel enseignant primaire et secondaire** pour le deuxième semestre 1910 peuvent être encaissées dès ce jour aux recettes de district. Celles concernant le district de Lausanne sont payées à la Banque cantonale vaudoise.

La contribution à la pension de retraite primaire pour 1910 sera perçue à cette occasion.

BEX

Un concours est ouvert en vue de la nomination, au Collège mixte, d'un maître chargé de l'enseignement du français, du chant, de la religion et d'une partie des mathématiques.

Traitement : 3000 francs par an.

Adresser les inscriptions avec un curriculum vitae, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 12 janvier 1911, à 6 heures du soir.

SALUT

CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

S. P. V.

10

0

AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

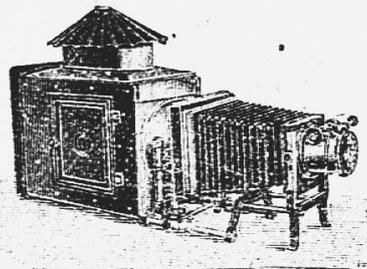
VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

R. Spörri, Opticien

— Bienne —

recommande son stock permanent



D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques. lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U



JEUNE INSTITUTEUR

cherche pension pour le nouvel an dans la Suisse française de préférence chez un instituteur ou pasteur qui pourrait lui donner chaque jour une leçon particulière. Instituts avec élèves allemands ne seront pas pris en considération. Chambre claire et bien chauffable est exigée. S'adresser à M. **LINIGER**, instituteur, **LURTIGEN** (Fribourg).

[O H 2351



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

IMPRIMERIES RÉUNIES · LAUSANNE

Escaliers-du-Marché.



Imprimerie * Lithographie * Arts graphiques

TRAVAUX EN TOUTS GENRES

pour le Commerce, l'Industrie et les Administrations



Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPA successeur
GENÈVE

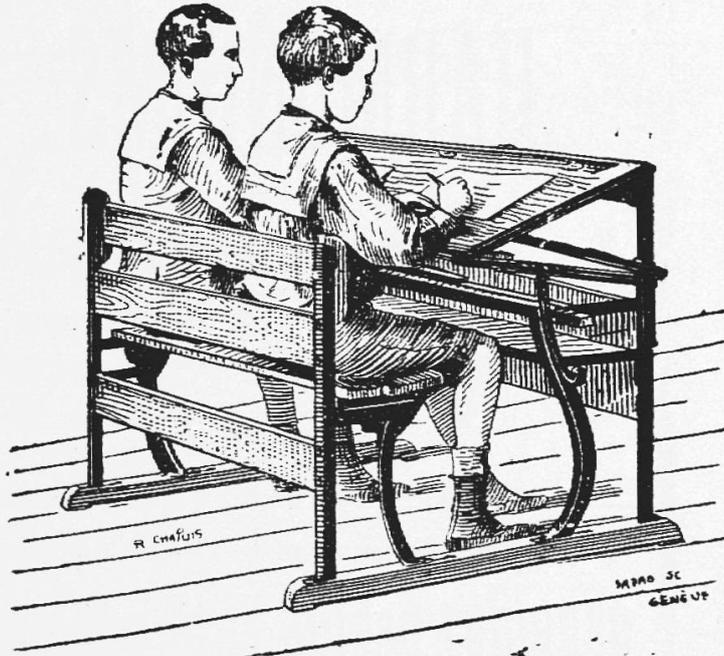
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

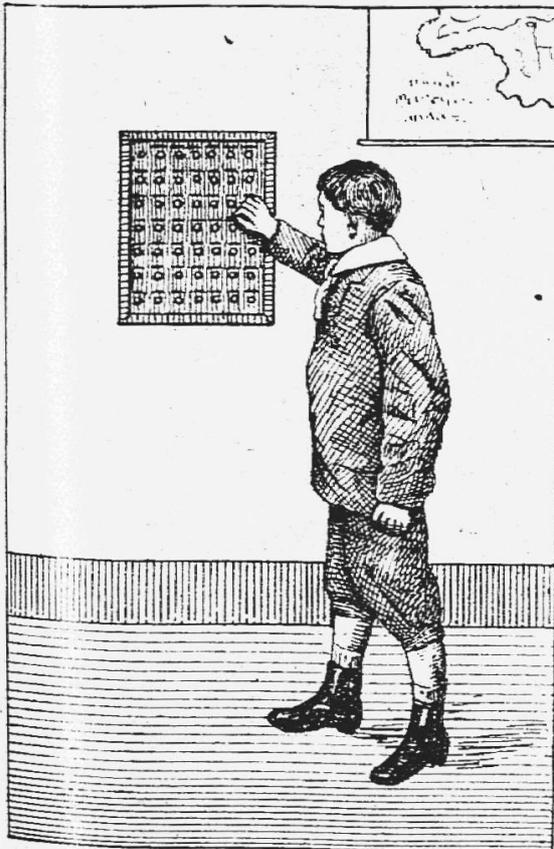
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.



HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

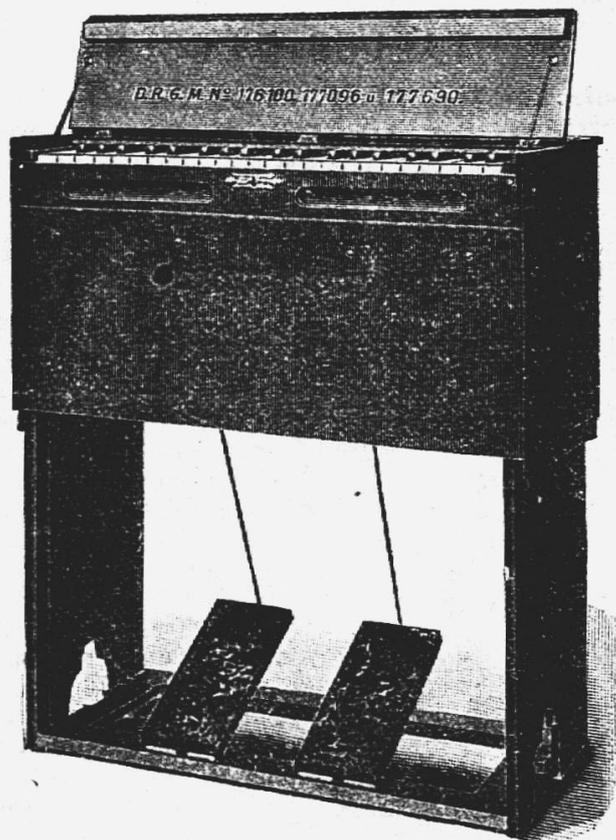
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FOETISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.



DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 2

LAUSANNE — 14 Janvier 1911.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

J. MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Dernaz** Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Bosler, W., cons. d'Etat, Petit-Saconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{me} **Pesson**, Augusta, Genève.
Métrai, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Cylian**, inspecteur, Corgémont.
Duvolsin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mochil, instituteur, Neuveville.
Sautelin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

- MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Basillon, L., inst., Couvet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds.

Vaud.

- MM. **Porchet**, A., instituteur, président de la Vandoise, Lutry.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Galloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnemat, J., inst., Oron.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Beroppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Bried, Ernest, instituteur, président, Lausanne.
Porchet, Alexis, instituteur, vice-président, Lutry.
- MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Perret, Ch., professeur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

ECOLE NOUVELLE DU CANTON DE NEUCHÂTEL ET INSTITUTION COMMERCIALE

P. MAYOR-MULLER

BOUDRY

Etablissement international pour jeunes gens.

— La plus importante des institutions scolaires privées du Canton de Neuchâtel. —

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1910, les cours de l'institution ont été suivis par 104 élèves internes.

Deux écoles, complètement indépendantes, l'une pour les enfants de 8 à 15 ans, l'autre pour les jeunes gens de 15 à 19 ans.

13 professeurs diplômés, dames et messieurs.

Institution primaire, secondaire et commerciale.

Préparation rapide à tous les examens. Etude approfondie des langues modernes (français, allemand, anglais, italien, espagnol), et des branches artistiques. Education morale très soignée. Pratique de tous les sports.

Demander prospectus, références et horaire des cours au

Propriétaire-Directeur : **Paul Mayor-Muller, professeur.**

LE ROMAN ROMAND

Mettre à la portée de toutes les bourses

Edans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

Dans le „ Roman Romand ” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

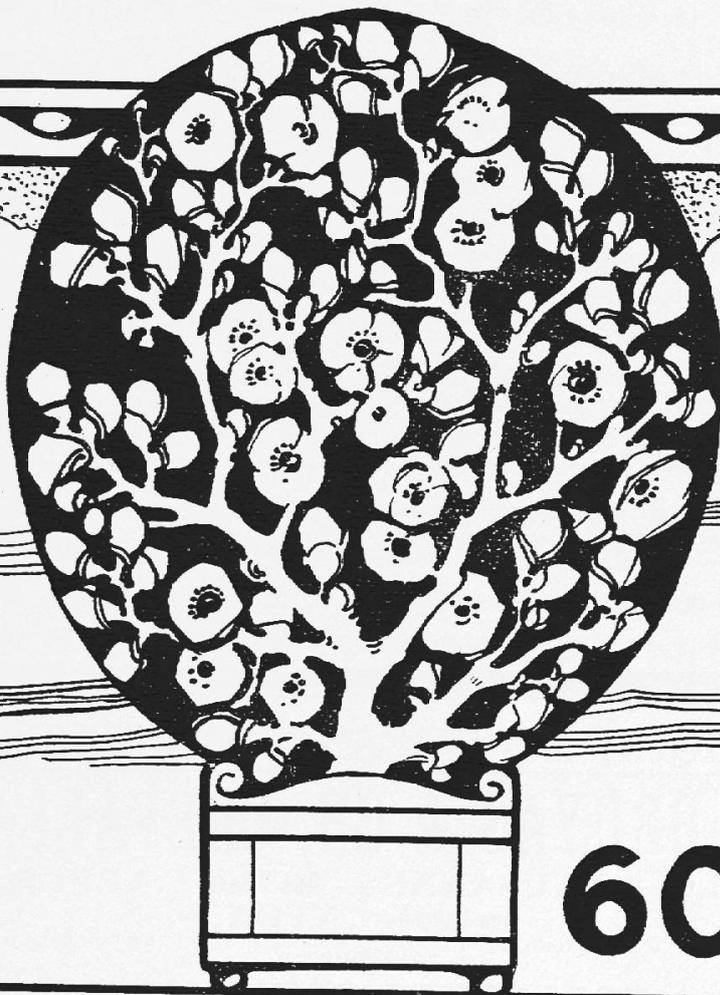
Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la
matière d'un grand roman complet.

Demandez les N^{os} parus

N^o 1. **Auguste BACHELIN**. La Carrochonne — La Marquise N^o 2. **Philippe MONNIER**. Nouvelles. N^o 3. **Edouard ROD**. Scènes de la vie suisse. N^o 4. **L. FAVRE**. Jean des Paniers. N^o 5. **Aif. CERESOLE**. Le Journal de Jean-Louis. N^o 6. **T. COMBE**. Le Mari de Jonquille.

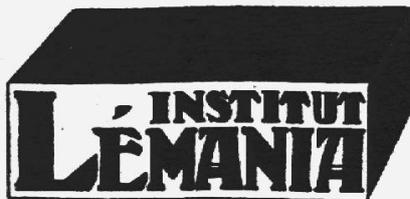
Pour paraître en 1910 :

N^o 7 **M^{me} de Montolieu**. Les Châteaux suisses



60 cts.

Librairie **PAYOT & C^{ie}** Lausanne



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral.**

200 élèves en 2 ans

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à **ZURICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.

Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

EPARGNE SCOLAIRE

La **Caisse mutuelle pour l'Épargne**, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHÂTEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.